N° 12 Du 1er au 7 Avril 1900

LES PLEBEIENNES

PROPOS D'UN SOLITAIRE

HEBDOMADAIRE

PAR

SÉBASTIEN FAURE



Adresser tout ce qui concerne

LES PLÉBÉIENNES

à M. l'Administrateur,

86. RUE ROCHECHOUART A PARIS

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE		EXTERIEUR	
Un An. . . . . . . ,	6 francs.	Un An . . , ...	8 francs.
Six Mois.	3 —	Six Mois.	4 —

LA CHASSE AUX PORTEFEUILLES

On a pu lire, ces jours-ci, dans presque tous les journaux :

L'humiliant échec subi dans la journée du vendredi 23 Mars par les adversaires du Cabinet ne les a pas découragés. Il a seulement pour conséquence de modifier leurs plans et de les déterminer à adopter une nouvelle tactique.

L'expérience ayant démontré que toutes les interpellations sur des objets particuliers étaient destinées à avorter, les adversaires du Cabinet vont reprendre l'idée qu'on avait paru vouloir adopter à l'origine de la session, mais à laquelle on avait renoncé, celle d'une interpellation sur la politique générale.

Dans les interpellations spéciales, les grands chefs, les meneurs se dérobent presque toujours, se tenant seulement à l'affût pour recueillir les bénéfices de la bataille en cas de succès. Aussi, a-t-on décidé de changer de ligne de conduite à bref délai. Il est vraisemblable que la Chambre ne siègera plus que deux semaines environ avant de prendre ses vacances de Pâques et que d'autre part, la durée de la suspension de session sera plus longue que d'habitude à raison de l'ouverture de l'Exposition et des diverses cérémonies qui en seront la suite inévitable. Dans ces conditions, les adversaires ont résolu de faire avant les vacances une suprême tentative.

On interpellera sur la politique générale, et les aspirants aux portefeuilles ou à la présidence du Conseil interviendront dans le débat pour essayer de grouper une majorité sur laquelle se formerait un nouveau Cabinet. Le plus impatient est M. Ribot, qui prendrait la parole non seulement pour critiquer la politique générale du Cabinet actuel, mais pour en esquisser une autre. On s'efforcera d'obtenir dans le débat des interventions de progressistes ou de radicaux opposés au ministère Waldeck-Rousseau, tels que MM. Sarrien et Krantz, Mesureur et Henry Boucher, de façon à donner l'illusion d'un groupement politique propre à servir de base à la constitution d'une majorité.

Les négociations se poursuivent très activement et d'ici à à quelques jours nous verrons le plan se réaliser, toutefois dans sa première partie seulement, car il y a certitude que les organisateurs de cette campagne n'atteindront pas le but désiré et que le Cabinet Waldeck-Rousseau, en dépit de tout, présidera à l'ouverture de l'Exposition.

Cette information révèle crûment et sans détour les

dessous malpropres de la politique. « La chasse aux portefeuilles », toute la politique est là.

Le souci de la chose publique, l'amour du Progrès, le culte de la Justice, le triomphe de la Vérité, la réalisation des réformes promises, des améliorations attendues par les humbles, l'allègement des charges publiques, tout l'attirail clinquant et pailleté des programmes mirifiques, misère que cela !

Une seule chose a de la valeur : le Pouvoir ; une seule chose importe : le conquérir ; et, quand on a réussi à s'en saisir, le conserver, dût-on condamner à l'effacement et même à la trahison les plus virils et les plus sincères. En voici un tout récent exemple.

L'autre jour, une discussion a eu lieu, au Palais Bourbon, au sujet du massacre de dix-sept travailleurs à la Martinique.

Jusqu'à maintenant, dans les interpellations motivées par la brutalité policière ou la férocité de la soldatesque, l'extrême gauche avait invariablement voté contre le Gouvernement.

Depuis que nous avons le bonheur de posséder un cabinet de défense républicaine, tout a changé ; et radicaux, radicaux-socialistes et socialistes votent comme un seul homme en faveur du cabinet Waldeck-Galliffet-Millerand qui, comme ses prédécesseurs, fait mitrailler par la troupe grévistes et manifestants.

Cette volte-face ne serait étrange qu'à demi, si les gens de l'extrême-gauche avaient la franchise de confesser que, en temps de grèves et de manifestations quelque peu énergiques, la fusillade fait partie des moyens que tout gouvernement est tenu d'employer *pour maintenir l'ordre*.

Mais ce serait demander aux politiciens trop de sincérité que d'attendre d'eux un tel aveu, celui-ci ne conduisant à rien moins qu'à cette conclusion : ou bien répudier toute forme de gouvernement, ou bien reconnaître que, quelles que soient les mains en lesquelles il tombe, le Pouvoir est

un instrument d'assassinat fatalement dirigé contre la classe ouvrière et les hommes de révolte.

Voici l'explication que le député socialiste Carnaud a donné de son vote :

M. Carnaud a la parole pour expliquer son vote. Il a refusé la priorité de l'ordre du jour de M. Gerville-Réache, préférant l'accorder à celui de M. Fournière ; mais après le discours de M. Ribot, ses amis et lui, ne voulant pas fournir l'occasion à quelques hommes ambitieux de ramasser leur portefeuille dans le sang des ouvriers de la Martinique, voteront des deux mains en faveur du gouvernement.

Ainsi donc, la raison pour laquelle Carnaud et ses amis ont voté en faveur du Ministère — responsable, quoi qu'on puisse dire, du massacre de la Martinique — c'est que ces députés n'ont pas voulu que les portefeuilles détenus actuellement par Galliffet et consorts passent aux mains de Ribot et Cie.

Cette raison implique rigoureusement l'idée que le député de Marseille et ses camarades eussent, *sur le même fait*, émis un vote diamétralement opposé, dans le cas où, les portefeuilles étant détenus par Ribot et consorts, ils eussent désiré qu'ils passassent aux mains de Galliffet et Cie.

N'est-ce pas toujours la même sinistre plaisanterie ? Électeur bénévole, qui marches, jusques à quand te laisseras-tu tromper sur le rôle qu'on te fait jouer, en faveur de la République comme en faveur de la Monarchie, pour le Socialisme comme pour la Réaction ?

Homme candide et de bonne volonté, examine, observe, réfléchis et décide.

JOLI RÉSULTAT !

Les feuilles bien informées confirment que, dans quelques jours, la rédaction du journal *La Croix*, ne comprendra plus aucun des religieux assomptionnistes qui en étaient naguère et en sont encore les principaux collaborateurs, et qu'elle deviendra, ainsi, exclusivement laïque.

Parbleu! les bons Pêres ne signeront plus : ils n'apposeront plus, au bas de leurs articles, leur signature de Révérends ; mais qu'importe ! puisque ce sont eux qui, sous des noms laïcs, continueront à écrire.

L'étiquette va changer. Et après ? — puisque, dans la bouteille c'est le même poison.

Il en sera de même pour les biens considérables et de toute nature que possèdent ces hommes qui ont fait vœu de pauvreté et prêchent aux autres le mépris des richesses ; les bons Assomptionnistes trouveront un certain nombre d'hommes de paille appelés à donner le change sur les propriétaires véritables de ces immenses trésors. Au besoin, quelques Révérends feront le sacrifice de leur robe de bure et la troqueront contre un infâme vêtement laïque. Ce sera douloureux de se séparer du saint costume ; mais que ne ferait-on pas *Ad majorem dei gloriam*?

Sans compter que ce sera pain bénit que de rouler ainsi cet ignoble gouvernement de persécution religieuse et de franc-maçonnerie !

Faire que le Père Picard et le Père Bailly signent dès demain Durand et XXX les articles de *La Croix*, faire que les immeubles et les biens mobiliers dont les véritables possesseurs sont des membres de la congrégation des Pères de l'Assomption aient pour propriétaires « en nom », messieurs X, Y ou Z ; voilà le meilleur et unique résultat du formidable procès intenté aux coquins de *La Croix* et aux flibustiers de « Saint-Antoine de Padoue » par le gouvernement de « défense républicaine ».

C'est... plutôt maigre.

PRÉVENIR OU CHATIER

A propos du massacre de la Martinique, Urbain Gohier émet l'opinion suivante.

Le lieutenant Kahn, en égorgeant des travailleurs, a fait son métier d'officier, chien de garde féroce de l'exploitation capitaliste. Il a mis en pratique les théories de son chef suprême Galliffet. Mais *les soldats* qui ont tiré ? ces ouvriers d'hier, ouvriers de demain, qui ont fusillé par derrière des ouvriers inoffensifs ? ces hommes qui se sont laissé saoûler d'alcool par un patron pour tuer leurs frères ? Ils n'étaient pas dans leur rôle, ceux-là.

Il faut que la France connaisse leurs noms. Il faut que les

travailleurs de la Martinique et leurs amis dressent la liste des soldats assassins, et qu'ils la publient ici même. Quand ces lâches scélérats auront quitté leurs frusques militaires, et qu'ils chercheront à gagner leur vie parmi nous, il faut que le monde entier du travail les repousse avec horreur.

Traîtres au peuple, complices des ennemis du peuple, couverts du sang du peuple, ils doivent être mis au ban de la nation.

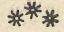
Cet exemple profitera peut-être aux autres. Nous n'avons pas de prise sur les chefs militaires, qui sont embauchés par le Capital pour sa défense et qui lui appartiennent corps et âme. Nous devons du moins garder avec nous les soldats. Quand ils partent au régiment, nous devons leur interdire de jamais lever une arme contre leurs frères. Et quand ils ont commis le crime, nous devons les traquer sans pitié.

L'idée est peut-être originale : elle part à coup sûr d'une excellente intention : rendre impossibles de nouvelles tueries par le refus d'obéissance des soldats aux chefs ; mais elle produirait vraisemblablement des résultats tout à fait opposés à ceux qu'en attend Gohier.

Rendus à la vie civile et cherchant du travail, les soldats en demandent non pas à la classe ouvrière, réduite comme eux à s'employer pour le compte des capitalistes, mais aux patrons, aux détenteurs du sol, du sous-sol et des instruments de travail.

Signalés à l'animadversion de leurs camarades, les soldats qui auraient commis le crime de tirer sur leurs frères, se trouveraient signalés du même coup à la bienveillance des exploiteurs dont ils auraient défendu la cause jusqu'au crime.

Rejetés, vomis par la classe ouvrière, ces assassins seraient accueillis à bras ouverts par la classe bourgeoise. Et le fait d'avoir, sans hésitation ni pitié, tiré sur les pauvres et les révoltés, serait pour eux la meilleure des recommandations.



Il arriverait nécessairement ici, ce qui se produit dans le monde des policiers quand un gardien de la paix est signalé pour la violence avec laquelle, en période de manifestation, il brutalise la foule.

Gohier ignore-t-il que publier le nom ou le numéro d'un sergot en ces circonstances, c'est lui assurer un avancement inattendu? Ne sait-il pas que si, pour accorder à l'opinion publique un semblant de satisfaction, le Préfet de police déplace le « flic » trop zélé, si, même il va, quand le scandale a dépassé certaines bornes, jusqu'à prononcer contre lui la suspension ou la révocation, c'est pour lui accorder sournoisement une compensation et de l'avancement ?

C'est folie d'espérer que la police va se priver des services d'un individu qui frappe comme une brute, car des individus de cette trempe sont précisément les meilleurs auxiliaires de la force publique.

De même, ce serait folie de penser qu'ils ne trouveront plus de travail, après avoir quitté l'Armée, les scélérats qui sur l'ordre de leurs chefs, mitraillent les foules désarmées, ces scélérats étant indispensables à la sauvegarde de l'exploitation capitaliste.

Sur ce point, comme sur tous les autres, tâchons de substituer la méthode préventive à la méthode curative ; empêcher le mal vaut mieux et presque toujours est moins difficile que de le guérir. Faisons comprendre aux soldats qu'on leur ordonne de commettre un crime, quand on leur commande de faire feu sur la multitude qui manifeste ; quand ils auront conscience de ce crime, ils se refuseront à s'en rendre coupables et point, alors, ne sera nécessaire d'en poursuivre le châtiment en les clouant au pilori du prolétariat.

Cette tâche, certes, n'est pas l'œuvre d'un jour. Mais elle n'est ni plus malaisée ni plus longue à accomplir que celle qui aurait pour objet d'amener la classe ouvrière à s'éloigner avec horreur des soldats assassins. Car, si les travailleurs sont gens à concevoir que le prolétaire déguisé en soldat qui décharge son fusil sur ses frères de travail et de misère est un lâche assassin, ces mêmes travailleurs sont aptes à comprendre sans plus de difficulté qu'ils ne doivent pas s'abaisser à la honte de tels assassinats.

LE RECRUTEMENT ANTISÉMITE

L'antisémitisme en est à raccoler les plus abjects personnages. Cette dernière semaine. il a exhibé deux nouvelles recrues qu'il

s'imagine devoir lui faire grand honneur : le bandit Napoléon et le scélérat Mercier.

L'individu qui a immolé plusieurs millions d'êtres humains à son insatiable ambition est bien digne de figurer au nombre des criminels qui forment la galerie antisémite. Quant à Mercier, il eût été regrettable qu'il manquât à la collection : il a sa place trop bien marquée dans ce ramassis de canailles et d'idiots qui va de Drumont à Ernest Roche.

ET LES CONDAMNÉS POUR L'AFFAIRE DE L'ÉGLISE SAINT-JOSEPH

Le baron de Christiani vient d'être remis en liberté. Il avait été condamné à quatre années de prison; il a fait environ neuf mois.

C'est on ne peut mieux et j'applaudis de tout cœur à l'élargissement de cet « œillet blanc » dont tout le crime avait été de croire qu'il est permis, en démocratie, de cogner sur le chapeau d'un président, tout comme sur la casquette d'un simple ouvrier.

Neuf mois d'emprisonnement pour si infime peccadille, c'est largement payé; et, sans qu'il soit nécessaire d'avoir autant d'esprit que la rédaction de l'*Intransigeant*, on peut reconnaître que rester neuf mois au clou pour « injures à un chapeau » c'est beaucoup,

Toutefois, si léger que soit le délit, il avait été de l'aveu même du délinquant, consommé. Tandis que, depuis le 20 août, c'est-à-dire depuis plus de sept mois sont enfermés et traités avec la dernière rigueur, les sept jeunes gens condamnés pour injures à quelques prie-Dieu, à quelques candélabres et à un ou deux ciboires, malgré leurs incessantes protestations et en dépit de leur innocence avérée.

La mise en liberté de ces sept victimes s'impose, mise en liberté immédiate et sans conditions.

Deux raisons seulement — au fond ces deux raisons n'en font qu'une — pourraient s'opposer à cet acte de justice tardive : c'est que ces jeunes gens n'appartiennent pas à la noblesse; c'est que leur élargissement n'est pas réclamé par le monde réactionnaire.

On va bien voir si le Gouvernement de défense républicaine va tenir compte de cette double circonstance, ou bien s'il va se décider à libérer les condamnés de l'église St-Joseph, bien qu'ils ne soient ni nobles, ni protégés par la prêtraille.

LA FIN D'UN SCANDALE

Bien que je déteste les souverains, je félicite successivement Mlle Ozouf, la jeune fille qui, en qualité de Reine des Reines a régné vingt-quatre heures sur Paris, à l'occasion de la Mi-Carême. Je lui adresse mes très vives félicitations, non pas pour le timide placet qu'elle a eu la gentillesse de remettre au Président en faveur des employés des deux sexes attachés aux étalages, mais parce qu'elle a eu le bon esprit de ne pas offrir le velouté de ses joues aux lèvres du hideux Barbapoux. Plus délicate et mieux inspirée que ses devancières, elle a négligé les compliments, les hommages et les présents qui auraient pu lui venir d'un Drumont ou d'un Devos.

Elle a pensé qu'elle ne devait pas se permettre de faire attendre le *populo* impatient de l'acclamer, pour boire une coupe de champagne en mauvaise compagnie et prêter l'oreille aux balivernes d'un goût douteux qu'aurait pu lui débiter un Firmin Faure ou un Papillaud.

Il paraît que Barbapoux et son entourage ont été profondément mortifiés d'un affront aussi public, sans compter que ce n'est pas seulement leur amour-propre qu'une telle indifférence a blessé, mais encore et surtout leur amour effréné de la réclame.

Songez-donc ! D'une part, tandis que le cortège se serait arrêté un assez long temps sous les fenêtres de la *Libre Parole*, une foule énorme s'y serait amassée ; une foule plus considérable encore, inquiète de cet arrêt, en eût demandé la cause et eût appris que la Reine des Reines avait daigné descendre de son trône pour aller saluer Drumont ; d'autre part, le lendemain, les journaux du monde entier auraient mentionné cette visite de la triomphatrice d'un jour au che de l'Antisémitisme, au Directeur de la *Libre Parole*.

Quelle magnifique réclame ! Et tout cela pour quelques bouteilles de champagne, une douzaine de biscuits et un petit bijou que cette formidable publicité aurait payés, sans que les « Juifs » de l'Antisémitisme aient besoin de débourser un centime, parce qu'on aurait eu le soin d'indiquer la provenance de ce champagne, de ces biscuits et de ce joyau.

C'était, comme on le voit, une de ces combinaisons quasi géniales, qui ne germent — on le croyait du moins — que dans l'imagination rapide et la cervelle *ad hoc* d'un Juif, mais qui sont devenues familières à Drumont, depuis que, à force d'étudier les pratiques juives, le bonhomme y est passé maître.

Tout ce bel échafaudage de publicité *à l'œil* s'est effondré, grâce à l'esprit avisé de Mlle Ozouf.

Drumont n'est pas content, oh ! mais pas du tout, du tout : « une si belle affaire ratée, parce que cette petite pécore n'a pas voulu grimper un étage et s'arrêter cinq minutes ! Elle porterait aujourd'hui, à l'un de ses doigts mignons, une bague si jolie et si riche ! Ça lui aurait, pourtant, coûté si peu ! Ses devancières avaient créé des précédents qui, chaque année, équivalaient pour Drumont et la *Libre Parole* une réclame gratuite valant incomparablement mieux qu'une publicité de cent mille francs. C'est donc un préjudice minimum de cent mille francs que cette Ozouf — une juive à coup sûr — occasionne rien que pour cette année à la feuille antisémite et à celui qui la dirige. Et il se peut que, désormais, les futures Reines des Reines imitent ce détestable exemple ; ce qui ferait, bon an mal an, un tort de cent mille francs à la caisse de la *Libre Parole*.

Cent mille francs par an ! Voilà ce que rapportait à Drumont le baiser de la Reine des Reines ! Eh eh ! Il y a, à Belleville, à la Villette et autres lieux fréquentés par les messieurs à rouflaquettes contre lesquels la loi a établi le délit de vagabondage spécial, quantité de bécots qui rapportent infiniment moins !

On comprend que Drumont fasse du pétard.

Mais il faut bien reconnaître que pour exercer une telle profession — et dans de tels prix — le gonse (qui, même jeune devait être peu attirant), est un peu décati.

Que Barbapoux en fasse son deuil : la Reine des Reines n'ira plus lui payer, en passant, ce tribut que, par suite de je ne sais quelle sotte habitude, il s'imaginait lui être dû.

Ce scandale a cessé et ce n'est pas trop tôt.

Charmante souveraine, fille du peuple, Reine éphémère, type de beauté et de grâce parisiennes, bravo !

L'ADAPTATION AU MILIEU

On se souvient de Vacher, cet être étrange qu'on a appelé le « tueurs de bergers ». Le récit de ses crimes provoqua à l'époque, autant de stupéfaction que d'horreur. On se demandait si une telle dépravation engendrant de telles atrocités — en dehors de toute explication plausible et normale — était ou n'était pas du domaine de la responsabilité, même relative.

Aujourd'hui — un examen attentif et impartial, relevant de la science et non des tribunaux, nous renseigne : en présentant à l'Académie de médecine, le moulage de la tête de Vacher, M. Laborde a rappelé à ses collègues, les antécédents nerveux, héréditaires et personnels de ce criminel qui, à n'en pas douter, affirme ce savant, était un dégénéré, un malade, un irresponsable.

Passant ensuite à l'examen du cerveau de Vacher, M. Laborde constate que cet organe présentait des caractères morphologiques de « cerveau supérieur ».

Il ajoute encore que la circonvolution frontale gauche, celle où l'on place le siège de la parole pourrait être comparée à celle du cerveau de Gambetta, et que les circonvolutions frontale ascendante et pariétale ascendante, circonvolutions motrices, avaient un remarquable degré de développement.

On se rappelle l'énergie et l'astuce avec laquelle Vacher poursuivit sa défense, sa facilité de parole, ainsi que sa grande faculté de déambulation qui lui permettait d'accomplir en un seul jour ou une seule nuit, des trajets très considérables.

Comme conclusion, M. Laborde pense que « placé dans d'autres conditions, Vacher eut pu être un grand orateur et un grand citoyen, alors que Gambetta eut pu être un grand criminel. »

Cette conclusion, particulière au cas de Vacher, est en parfaite conformité avec l'ensemble des conclusions que je ne cesse d'indiquer à ceux qui me lisent ou m'entendent : l'individu est une résultante, il est un produit comme le vitriol ou la glucose. Selon le métier dans lequel il évolue et qui l'actionne, il est ceci ou cela.

En conséquence, il suffit, mais il est nécessaire de transformer l'atmosphère sociale dans laquelle se développe l'être humain pour que les idées, les sentiments, les mouvements et les actes de celui-ci se transforment.

C'est la théorie dite de « l'adaptation au milieu » qui reçoit de l'académie de médecine, c'est-à-dire d'une des manifestations les plus hautes et les plus autorisées de la pensée scientifique une éclatante confirmation.

LES PLÉBÉIENNES. — 1er TRIMESTRE. — 1er VOLUME.

A partir du 15 avril, nous tiendrons à la disposition de tous nos amis et lecteurs les treize premiers numéros des Plébéïennes.

Brochés, ces treize premiers numéros formeront un très joli volume de 208 pages.

Le prix de ce volume sera de 75 centimes, pris en nos bureaux, 1 franc par la poste, franco, *à domicile.*

Prière d'adresser la demande à M. l'administrateur des Plébéïennes, *86, rue Rochechouart, à Paris. Toute demande devra être accompagnée du prix de la commande en timbres ou en mandat.*

Nous ne possédons qu'un nombre limité de ces « collections en volume ». En conséquence, les camarades sont priés de nous faire parvenir au plus tôt leur demande, s'ils ne veulent pas s'exposer à arriver trop tard.

MA TOURNEE

Ma tournée — la première partie de ma tournée — touche à sa fin. Je serai : les 1er et 2 avril, à Narbonne ; le 3, à Béziers ; les 4 et 5, à Toulouse ; le 6, à Agen ; les 7, 8, 9 et 10, à Bordeaux.

Je compte rentrer ensuite à Paris où m'appelle le règlement de certaines affaires, et y rester jusqu'aux premiers jours de mai.

A cette époque, je reprendrai le cours de mes conférences et, ainsi que je l'ai annoncé, visiterai le Centre, l'Ouest et le Nord.

Les camarades de ces trois régions voudront bien, en conséquence, m'écrire à mon domicile, 5, rue Eugène Süe, à Paris, à partir du 10[12 avril, en vue des conférences que je pourrai faire dans leurs localités respectives, à dater du 10[15 mai.

AUX LECTEURS DES " PLÉBÉIENNES

Je trouve très naturel qu'un journal d'idées, une feuille de combat ou de doctrine aient recours à leurs lecteurs, fassent appel à leur bourse et ouvrent des souscriptions destinées à les soutenir dans leur œuvre de propagande.

Toutefois, bien que je sois extrêmement gêné, je ne veux pas recourir à ces moyens.

LES PLEBEIENNES se vendent ; elles vivent, elles vivront ; je m'en porte garant.

Mais il est une manière d'aplanir très notablement les grosses difficultés du début : c'est de s'abonner soi-même et de recueillir dans son entourage des abonnements.

Je prie donc toutes les personnes qui me lisent et ont l'intention de continuer à me lire, toutes celles qui apprécient la propagande que peut faire cette publication et qui désirent en favoriser l'extension, je prie ces personnes d'envoyer, AU PLUS TOT, à l'administration des « Plébéiennes » le montant de leur abonnement. Elles en trouveront les conditions à la dernière page.

L'abonnement présente de multiples et sérieux avantages : 1° en supprimant les intermédiaires, il fait rentrer à l'Administration le produit intégral de la vente ; 2° il permet de régler le tirage d'une façon bien plus précise que l'achat au numéro forcément capricieux ; 3° il met à la disposition de l'Administration, en une seule fois, une somme équivalente à celle qui, par la vente au numéro, ne lui rentre qu'en six mois ou un an ; 4° il lui assure des rentrées fixes sur lesquelles elle peut compter ; 5° il garantit au souscripteur la réception régulière — quoi qu'il arrive — des « Plébéiennes ».

Ces avantages, bon nombre de mes lecteurs les ont déjà compris, puisquils ont envoyé leur abonnement. J'insiste auprès de ceux qui ne l'ont pas encore fait et peuvent le faire.

Qu'ils n'aient aucune crainte : les PLEBEIENNES ne cesseront pas leur publication. Ils peuvent avoir confiance en moi. Ce n'est pas un don, c'est une sorte d'avance que je leur demande.

Je compte bien qu'ils ne me refuseront ni cet encouragement, ni cette marque de confiance, ni ce témoignage de sympathie.

Tout abonnement qui parviendra à l'Administration jusqu'au 15 mars 1900 donnera droit à l'envoi gratuit de tout ce qui aura paru des PLEBEIENNES.

NOTES ADMINISTRATIVES

Sur sa simple demande toute personne recevra, et sans aucun frais, les numéros parus des Plébéiennes.

Prière aux lecteurs d'exiger autant que faire se pourra que les marchands de journaux exposent les Plébéiennes *à leur étalage.*

Comme je suis en tournée de conférences je prie mes correspondants, pour tout ce qui concerne les Plébéiennes *d'adresser lettres, mandats, etc., à M. l'Administrateur des* Plébéiennes, *86, rue Rochechouart à Paris.*

Le Rédacteur-Gérant : S. FAURE
Imprimerie Française, 123, rue Montmartre, Paris.— J. DANGON